

Maitrise de la Berce du Caucase, espèce exotique envahissante : le cas de la vallée de la Serre (02)

Le Département de l'Aisne s'est doté d'un schéma départemental des espaces naturels sensibles. Dans ce cadre, il s'associe à la stratégie et aux actions mises en œuvre par la DREAL, la Région et le Conservatoire Botanique National de Bailleul en matière de connaissances et de lutte contre les plantes exotiques envahissantes.

La Berce du Caucase est une Espèce Exotique Envahissante (EEE) qui pose problème pour la santé public. Massivement implantée dans la Vallée de la Serre, notamment le long de la rivière, sa gestion est complexe car faisant intervenir une diversité d'acteurs et un grand nombre de propriétaires. A partir d'études de cas déjà réalisées en 2016 et en 2017 et des premiers contacts avec les gestionnaires établis en 2018, il s'agira dans le cadre de ce stage de chercher à réunir les riverains et usagers (agriculteurs, forestiers...) concernés et de les faire travailler ensemble. Un important travail de concertation avec les représentants de la propriété privée, le monde agricole et forestier et les gestionnaires de cours d'eau sera à réaliser. Il doit aboutir à la définition de nouvelles modalités de gestion concertée renforçant l'opérationnalité des actions de maîtrise des EEE.

Le (la) stagiaire devra apporter un regard nouveau sur cette problématique et nouer un dialogue basé non seulement sur la lutte biologique contre ces espèces mais également sur un diagnostic fin des pratiques et des usages sur le cas particulier du territoire de la Serre. Il (elle) sera chargé(e) de mettre en œuvre le plan d'action élaboré l'an passé. La méthodologie ainsi mise en place a vocation à être reproduite sur d'autres territoires en prenant en compte leur singularité.

Durée : 6 mois

Fonction : Coordinateur(trice) de réseau partenarial

Profil recherché : Master en écologie, ou sciences humaines